Réunion du bureau directeur le 22 septembre 2018

Présents : Jacky Vimbert, J-F Dreyer, André Canet, Laurent Lhutereau, Patricia Marinier, Max Bordeau, Grégoric Bouly, Céline Dumay, André Bergue.

Absents excusés : Sophie Carpentier, Bernard Jacquey

Début de la réunion 10h00

1) **Approbation du PV du bureau directeur (août 2018)**
 Adopté à l'unanimité
2) **Organisation de la journée « santé »**

Le bureau de la Ligue souhaite organiser une journée dédiée à la sécurité du joueur de rugby. Cette journée entièrement consacrée à cette thématique ne vient pas se surajouter aux interventions des deux médecins lors des soirées « sécurité » du mois de septembre. Elle entend donner toute sa place à la sécurité du joueur (joueuse) dans la pratique de son sport favori. Il est de notre devoir, nous Ligue régionale, d'informer, d'avertir, et de conseiller, nos dirigeants, soigneurs, éducateurs et entraîneurs sur une thématique essentielle dans l'avenir de notre sport et dans son développement. Nous ne pourrons jamais prétendre au zéro risque, mais nous nous devons de tendre vers le maximum de précautions, de préventions et le cas échéant de conduites à tenir face à l'accident. Pour cela, la commission médicale de la Ligue organise cette journée en reprenant la thématique de la commotion cérébrale à laquelle le bureau souhaite associer celle du dopage et de la responsabilité juridique.

27 octobre à Houlgate : 9h30 – 17h00

Date d'inscription : **avant le lundi 8 octobre**. Relance informatique et rappels téléphoniques
Petit déjeuner + Repas pris en charge par la Ligue
Invités : président, dirigeant soigneur, entraineur EDR, entraîneur compétition. Outre la présence de médecins (urgentiste, généralistes, médecins du sport, etc.), d'infirmières (Céline), il nous faut prévoir celle d'un juriste pour informer les présidents de clubs de leur responsabilité juridique en cas de manquement à leurs obligations, d'accident, etc. . A cet effet, le bureau décide de solliciter Thomas Lustière, membre du comité directeur de la Ligue, président de la commission d'appel, pour animer une information sur ce sujet.

3) **Finalisation des commissions de la Ligue**

C. Règlements : André Bergue, Alain Ply, Fabien Recher, Victor d'Hollander, Christophe Lemercier et Sophie Piaton
C. Discipline : L. Lhutereau, T. Dorbeau, B. Lécureur (?), J-M Guillaume, Cécile Prévost, Céline Dumay (?), Thibault Bellenger
C. Appel : Thomas Lustière, G. Desbrosse, M. Devic, R. Thélamon
C. Epreuves : J. Vimbert (Seniors), Max Bordeau (U16-U18), A. Reverdy (Féminines)
C. Mutations : M. Dubernet,
C. RF : Gallerne, Recher, Busnel
C. Homologation : Patrick Chehere
C. fonctionnement administratif Ligue : Patricia Marinier, J-F Dreyer
C. Arbitrage : Sarah Erraidi (démissionnaire), qui comme élu
C. Intendance : Fabien Recher, Guy Delamarre
C. médicale : Sophie Carpentier, Céline Dumay, JM Cutzach, Christophe Martinet
C. Communication : Bernard Jacquey (pas de changement dans la liste déjà énoncée)

PV APPROUVÉ EN BD DU 03/11/18

C. Sportive : G. Bouly (les fonctions de chacun des participants à la liste déjà énoncée précédemment seront précisées par le responsable de la commission sous quelques jours).

4) Relations Ligue / CD

Quel avenir avec pour le collège des présidents ?

Actuellement ce collège n'existe plus. Force est de constater qu'à part, le CD 14 et le CD 61, et ponctuellement le CD 50, les deux autres CD rechignent à participer aux différentes réunions organisées par la Ligue (Comité directeur où leurs représentants sont membres de droit) et par le président du CD 61, qui œuvre de manière isolée pour tenter d'organiser les calendriers EDR pour la saison à venir (organisation qui nécessite un travail pourtant collectif !!).

Le bureau de la Ligue souhaite que le dialogue prévale. C'est d'autant plus nécessaire que l'élaboration du Plan d'orientations stratégiques (POS) territorial ne pourra se faire que par un travail mené collectivement avec l'ensemble des CD, eux-mêmes ayant au préalable construit leur propre POS. A ce titre, le bureau estime qu'au regard de la situation d'urgence actuelle, les formations fédérales seront, dans un premier temps, organisées sous sa responsabilité. L'organisation et la gestion des calendriers EDR demeure sous la responsabilité des CD mais le bureau décide de missionner Guillaume Comméat (CTL) pour assurer une médiation entre les acteurs les plus « dynamiques » actuellement sur ce sujet (Stéphane Labaume et CD 76). De fait, Guillaume Comméat participera à la réunion EDR du CD 76 le 1er octobre 2018 à Yvetot.

4) Validation du bureau sur projet de Guillaume Comméat.

Le projet de détection et de sélections féminines (-15 ans, - 18 ans, - 20 ans) est adopté par le bureau qui demande cependant à Guillaume Comméat de travailler sur un budget prévisionnel des actions à mener. A noter que ce projet inclut les – de 15 ans garçons (CET, préparation du Lloza nouvelle formule). Le bureau souhaite que le challenge Lloza demeure pour cette année en Normandie (Flers)

5) Point sur les épreuves jeunes

Problème de calendriers et de formation des poules + / avec la FFR. Les responsables des épreuves du secteur Grand Ouest se réunissent au Mans le vendredi 28 septembre pour établir les calendriers et les poules après les phases de brassage.

6) Réunion de travail Ligue / FFR :

Le SG propose qu'en prévision de cette réunion réunissant le DTN, le directeur adjoint de la FFR, le responsable de la commission des territoires et un directeur financier FFR, Patricia, J-F, André, Jacky préparent une position commune aux discours, mesures et autres propositions des intervenants fédéraux.

Proposition d'une réunion plutôt le vendredi en fin de journée à Caen. **Le vendredi 5 octobre** à la suite de la réunion avec le conseil régional pourrait être une bonne date.

7) Point financier

14 clubs débiteurs dont deux inquiétants au regard de leur situation sportive : Fécamp (14 000 euros) (Brionne : 14 000 euros)

Dette FFR : 1,270 Millions au 30 juin

1,4 millions de placés (anciens comptes CTNR)

PV APPROUVÉ EN BD DU 03/11/18

100 000 euros sur le CC de la Ligue

8) Cooptation Agnès Reverdy :

Le bureau donne un avis favorable à la cooptation d'Agnès Reverdy (RC Alençon) au comité directeur de la Ligue et la proposera lors du prochain CD.

9) Questions diverses

Poursuite judiciaire : affaire Mme Ichambre / CTNR. Mme Ichambre a été condamnée à verser à l'ex CTNR la somme de 1600 euros à la suite du jugement du tribunal de Caen. Cette somme n'a toujours pas été acquittée. Le bureau décide de poursuivre la procédure à des fins de remboursement. Le trésorier André Canet prend en charge le dossier. Le bureau souhaite également qu'une information sur ce sujet soit incorporée dans la lettre n°2 de la Ligue (en cours de rédaction).

Le bureau demande que la dette de Seinovalie / ex CTNR de l'ordre de 1845 euros soit éclaircie dans son origine et son contenu. Actuellement, elle s'inscrit depuis plusieurs saisons dans le passif de la comptabilité de la Ligue.

Action CNDS :

Le SG informe les membres du bureau que les actions CNDS prévues pour la saison 2018-19 sont subventionnées à hauteur de 12 500 euros. Dès lors, cela oblige la Ligue à les mettre en œuvre et pour certaines d'entre elles, dès le mois d'octobre / novembre. Il est demandé aux commissions médicale et sportive (féminine) d'organiser rapidement les actions subventionnées. Le contenu de ses actions subventionnées leur sera envoyé par le SG.

Il apparait également que beaucoup d'actions CNDS sont similaires tant à l'échelle de la ligue, des CD ou des clubs, notamment la pratique du rugby à 5. Le SG avec l'aide de Guillaume Comméat se propose de réunir tous les bénéficiaires du CNDS rugby territorial pour regrouper les actions et d'en piloter la mise en place lors de la prochaine campagne de CNDS (si elle est reconduite !!).

Carton bleu :

Le bureau décide de ne pas introduire la procédure du carton bleu (Commotion cérébrale avérée) cette saison en PH et en Séries territoriales. La gestion des cartons bleus sur le plan du suivi médical demande un travail important que seule la responsable de la commission médicale ne peut assumer. La commission médicale se donne une année pour trouver les moyens humains nécessaires à cette mission essentielle.

Début des rencontres en jeu à X : Le bureau directeur qu'au regard de la durée des temps de jeu (4X 10') et des mi-temps (4X2'), les rencontres de jeu à X peuvent selon la volonté commune des deux clubs concernés commencer à 14h00.

Fin de la réunion 13h00

J-F DREYER — **Jacky VIMBERT**

SG de la LRNR — **Président de la LRNR**



PV APPROUVÉ EN BD DU 03/11/18